

En vertu de l'ordonnance sur l'accréditation et la désignation du 17 juin 1996 et sur la base de l'avis de la Commission fédérale d'accréditation, le Service d'accréditation suisse (SAS) délivre à

Soi-Conseil
Rte de Nyon 21
1196 Gland



Durée de l'accréditation :
01.11.2023 au 31.10.2028
(1^{ère} accréditation : 10.02.1999)

l'accréditation en tant que

Laboratoire d'essais pour l'analyse physico-chimique de terres, d'amendements et de végétaux pour l'agriculture et l'environnement

Norme internationale : ISO/IEC 17025:2017

Norme suisse : SN EN ISO/IEC 17025:2018

3003 Berne, le Datum eingeben.
Service d'accréditation suisse SAS

Responsable du SAS
Konrad Flück

Le SAS est signataire des accords multilatéraux de l'EA (European co-operation for Accreditation) pour les domaines d'essais, d'étalonnage, d'inspection et de certification de systèmes de management, de certification de personnes et de certification de produits, de processus et de prestations de services, de l'IAF (International Accreditation Forum) pour les domaines de certification de systèmes de management et de certification de produits, de processus et de prestations de services, et de l'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) pour les domaines d'essais, d'étalonnage et d'inspection.